ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOL

Par Profil supprimé Postée le 15/01/2020 20:49

> Mon fils est bipolaire type 2 celui-ci est tombé dans l alcool mais je me suis rendu compte que quand il n'a pas d'argent il peut rester une semaine sans boire et après deux hospitalisation 3 mois et 2 mois celui ci ne boit. Et a ce jour j'ai tout essayé ce qui m'amène a des conflits j'ai décidé de ne plus en parler avec lui pour éviter des désagréments Ai-je raison Lionel

---

Mise en ligne le 17/01/2020

Bonjour,

Nous comprenons une situation conflictuelle liée à des discussions autour de la consommation d'alcool. Vous dites votre fils diagnostiqué bipolaire et il est possible que l'alcool vienne pour lui comme un catalyseur de ses émotions en période de déprime.

Vous dites avoir « tout essayé » et nous devinons à travers ces propos que vous avez tenté de multiples choses que vous pensiez être bien pour votre fils, qui vous semblaient pertinentes et toujours dans un souci de bienveillance.

Aujourd'hui, puisque vous constatez que ses difficultés persistent, nous vous rejoignons sur le fait de ne plus parler avec lui de la question de l'alcool prioritairement mais peut-être de lui demander si vous pouvez l'aider à prendre soin de lui, à aller mieux tant sur le plan social, que familial, professionnel ou encore affectif et de quelle façon vous pourriez l'y aider. Nous vous joignons un lien ci-dessous à ce sujet.

Malgré toute votre bonne volonté, il est possible que vous ne puissiez pas aider votre fils de la façon que vous imaginez mais en lui posant cette question, vous aurez peut-être une réponse sur ce qu'il attend de vous en fonction de ses besoins. A vous d'évaluer ensuite ce qui vous est possible de faire et où se situent vos propres limites.

Si vous pensez qu'une aide d'un professionnel spécialisé sur la question peut vous aider, il existe des consultations destinées à l'entourage de proche en difficulté avec leur consommation. Ces consultations, individuelles, confidentielles et gratuites sont proposées dans des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Nous vous joignons un lien ci-dessous vers une structure d'aide.

Si vous souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges, vous pouvez bien sûr nous contacter de façon anonyme au 0 980 980 930 de 8h à 2h (appel non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA POINT VIRGULE

19, rue des Bergers
38000 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21
Site web : www.codase.org/csapa/
Secrétariat : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé
Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14 h à 18h ; jeudi de 14h à 19h ; vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h avec possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé
Consultat° jeunes consommateurs : Des entretiens peuvent être assurés pour les moins de 25 ans dans le cadre de la CJC pour de nouvelles demandes - places disponibles sur Voiron sans difficultés mais nécessitant un déplacement
COVID -19 : Avril 2022 : accueil en présentiel sur rendez-vous (téléconsultations et visio-consultations possibles au cas par cas)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment aider un proche